



45^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme
Déclaration du Royaume du Maroc au titre du
Dialogue Interactif avec le Rapporteur Spécial sur les des droits des populations
autochtones
(Genève, le 24 septembre 2020)

Monsieur le Vice-Président,

Ma délégation félicite Mr Fransisco CALL pour sa nomination en tant que Rapporteur spécial sur les droits des populations autochtones et remercie sa prédécesseure, pour la qualité de son rapport global et exhaustif qui dénote de l'expertise remarquable engrangée durant les années d'exercice de ses fonctions.

Il est universellement admis que le respect des droits de ces populations, passe par l'établissement d'un corpus juridique adapté et inclusif leur permettant de participer à la préservation de leurs spécificités culturelles, dans le cadre de leur adhésion citoyenne à l'échelle nationale, pleine et complète.

Ma délégation note avec intérêt la question des droits des femmes et des filles issues des populations autochtones, comme objectif pouvant mener, à terme, à une égalité du genre, indispensable au développement et à la paix.

La vulnérabilité des populations autochtones a également été soulevée, en reconnaissance de l'impact plus important sur cette catégorie, de phénomènes tels que les changements climatiques.

A ce titre, le Royaume du Maroc a érigé la culture Amazighe comme l'une des priorités de la révision constitutionnelle en 2011, pour acter dans la loi suprême du pays, la centralité de cette composante culturelle et linguistique, inhérente à l'identité de la société marocaine.

Dans le même esprit, l'Institut Royal de la Culture Amazighe, créé en 2001, constitue un espace de renforcement et de promotion des aspects multidimensionnel liés à la culture amazighe, notamment à travers l'éducation, l'information, la communication et l'appui à la société civile.

Pour conclure, ma délégation partage les inquiétudes soulignées par le Rapporteur Spécial en matière de suivi de ses recommandations, d'autant plus que son rapport fait état d'une évolution des violations des droits des populations autochtones, dans toutes les régions du monde.

Je vous remercie Monsieur le vice Président.